

r-28/04/1866

Rapport.			
Thiers, le 28.	33	Pohoravac, t. o. v.	39
Avoine, t. o. v.	34	Bole, t. o. v.	39
Majour, t. o. v.	35	Naravara, t. o. v.	11
M. Valen-Toshov.			
Toril, t. o. v.	36	Mira, t. o. v.	11
Podol, t. o. v.	37		
Paris.			
Tiad, t. o. v.	38	Thiana, t. o. v.	11
Chou, t. o. v.	39	Alhoun, t. o. v.	11
Toulet, t. o. v.	40		

Papete, 26 eperera 1866.

Te Haapao i te mau Afata tahi,

P. BUCHIN.

FAITS DIVERS.

Nous avons plusieurs fois parlé de l'Opéra, à Paris. L'antique en reculement et les façades latérales sont terminées, mais il n'en est pas de même du gros œuvre et de la façade principale. Il reste encore à placer dans les baies de la colonnade déjà installée le petit ordre à colonnes de brèche violette avec architraves en pierre du Jura, couvres en resaco, et qui seront d'une grande richesse d'effet. Au-dessus se développera l'entablement, haut de 2 mètres 50 c., puis un étage en attique de 3 m. 50 c.

Les deux pavillons extrêmes, sur chacune des façades latérales, sont à hauteur de corniche; on couvre les bâtiments d'administration, et le grand vaisseau de la scène en est à sa troisième assise d'achèvement au-dessus des murs latéraux.

Les travaux intérieurs marchent aussi avec activité. La voûte hémisphérique de l'entre des équipages est démontée, et l'on place les poutres transversales du plafond sur les murailles du grand foyer.

Dans la salle, les colonnes qui porteront la coupole n'attendent plus que quelques tronçons pour être terminées. Un immense échafaudage élevé sur l'emplacement de la scène facilite, avec l'aide de la vapeur, le transport et le placement des matériaux. L'air du cintre qui est achevé, a pour base deux sommiers du poids de 10,000 kilogrammes chacun, et se compose de chevrons de 2 mètres de hauteur sur 1 mètre 30 centimètres d'épaisseur; l'ensemble pèse environ 200,000 kilogrammes.

Les bords dont se composent la colonnade circulaire du salon-ronde du dessous de la salle et les colonnes en marbre saracénien du grand ordre sont arrivés. Ces colonnes monolithes, assises sur des bases de marbre blanc, seront couronnées de chapiteaux du même couleur. Il y en aura trente dans cette partie de la décoration. La coupe particulière de l'assiette et la difficulté d'exécution ont décidé à en faire le modèle en plâtre dans la cour même de l'administration.

Les colonnes de chaque vestibule, dont on continue la pose dans les escaliers latéraux, offriront aux regards plusieurs espèces de marbres jusqu'ici peu unifiés chez nous.

Tel qu'il est donc, le monument offre déjà de grands sujets d'admiration, et l'on peut juger de ce que sera, une fois achevé, cet édifice qui s'élève presque sans bruit, car les matériaux y arrivent tout finagés et prêts à être mis en place.

(Payé.)

— Depuis quelque temps la foule se porte au Cirque-Napoléon à Paris, pour admirer les exploits de Battu, le dompteur américain. Sa ménagerie offre une collection de bêtes féroces dont le seul aspect fait frémir. Le 14 janvier, Battu a falli être victime de son audace. Il avait mis sa tête dans la gueule d'une lionne, et se tenait dans cette position critique, les mains derrière le dos. Tout à coup le public s'aperçut que les terribles mâchoires se refermaient. Battu fut un moment convulsif. Ses mains s'agrippèrent au nez de l'animal, et le dompteur retira sa tête sanglante. La dent de la lionne avait creusé près de la tempe une blessure profonde de plusieurs centimètres. Toute la salle poussé un cri d'horreur. Battu, debout, immobile, l'œil fixé sur les animaux, les fascine du regard et se retire lentement; il a ensuite étanché le sang qui coulait de sa blessure, et est venu gravement saluer le public. Il n'avait pas montré de faiblesse, et le danger n'a pu faire fléchir un seul moment son incroyable énergie.

ARISTOCRATIE ANGLAISE. — Personne n'ignore qu'il n'est pas un pays au monde où le titre, le rang, l'étiquette et les privilèges soient respectés comme en Angleterre. La prééminence anglaise n'est point régie par pure convention, mais bien par plusieurs lois dont les statuts furent définitivement établis sous Henry VIII et modifiés, selon les circonstances, sous les règnes qui suivirent.

Après Sa Majesté, et la famille royale, classée suivant l'ordre de primogéniture et de parenté, viennent : l'archevêque de Cantorbéry; le grand chancelier, s'il a au moins le titre de baron; les archevêques d'York, d'Armagh et de Dublin; le grand trésorier; le président du conseil privé; le grand docteur de la loi; s'ils ont le titre de baron; le grand chambellan; le grand maréchal d'Angleterre; le grand amiral d'Angleterre, s'ils ont le titre de ducs, sinon la fonction les place seulement en tête de ceux de leur titre; les ducs anglais; les ducs écossais; les ducs d'Irlande; les fils aînés des ducs anglais; les comtes, d'après le même ordre que les ducs et les marquis; les plus jeunes fils des ducs de sang royal (ce rang leur a été assigné dans l'année 1483) ne prenant rang entre eux selon l'ancienneté de création des titres de leurs pères, et aussi par ordre de naissance; les fils aînés des marquis; les plus jeunes fils des ducs, vicomtes; les fils aînés des comtes (ce rang n'a été assigné par aucun décret, mais il est observé d'après une immémoriale); les plus jeunes fils des marquis; les évêques de Londres, de Durham, de Winchester, de Meath; les barons; le président de la chambre des communes; le trésorier, le contrôleur, le grand écuyer, le vice-chambellan de la maison de Sa Majesté; les ministres d'Etat (depuis d'Henry VIII); les fils aînés des vicomtes; les plus jeunes fils des comtes; les fils aînés des barons; les chevaliers de la Jarretière; les conseillers du conseil privé, les chevaliers de l'ordre de la Jarretière, de l'Échiquier, du duché de Lancastre; le président de la cour du banc de la reine; le grand maître des archives; le président de la cour d'assises et celui de la cour de l'Échiquier; les juges-conseillers de la cour d'appel de la chancellerie (le rang a été assigné en 1851 en même temps que la création de ces fonc-

tions); les juges; les plus jeunes fils des vicomtes et des barons; les baronnets; les chevaliers des différents ordres militaires; les gentilshommes de la chambre privée; les écuyers de l'ordre des évêques; les directeurs de la cour de la chancellerie; les juges pour la déclaration d'aliénation mentale; les fils aînés des plus jeunes fils des pairs d'Angleterre; les fils aînés des baronnets; les fils aînés des chevaliers de l'ordre de la Jarretière et des titulaires des ordres royaux et militaires; les esquires; les docteurs en théologie; les docteurs en droit; les docteurs en médecine; les avocats; les médecins; les professeurs; les hommes de lettres, les artistes et les négociants. (Monsieur.)

HYMNE A MARIE.

A LA VILLE DE MOÏSE LE 28 MAI 1866.

La rose, sur le point d'éclorer,
Sur la terre charme les yeux;
Mais Marie est plus belle encore;
Douce rose des champs des cieux!

Virgée pure, l'aurore aimable,
La belle étoile des matins,
De ton éclat incomparable
Ne soit que des reflets lointains.

Marie, ô divine rosée!
O fraîche brise de nos cœurs!
Tu ranimes l'âme brûlée
Par les furies ou les douleurs.

Souvent un rayon de lumière
Visite les sombres réduits;
Ainsi la douce Virgée éclaire
Les cœurs par le monde séduits.

Elle purifie et restaure
Les cœurs souillés par le péché;
Tel le soleil anime et dore
L'objet par ses rayons touché.

Le corps souffrant, l'âme meurtrie,
Les maux, les affligés
Disent le doux nom de Marie,
Et soudain ils sont soulagés.

Quand bondit la mer mugissante,
Si les confiants matelots
T'invoquent, ô Virgée puissante!
Ton sourire calme les hots.

Arche mille fois vénérable,
Temple vivant du Roi du ciel,
Ton propre sang — gloire ineffable —
Forme le corps de l'Eternel!

Tu portes, ô Virgée trié-pure!
Dans tes bras le divin Enfant,
Le Dieu-puissant de la nature,
À tes carresses souriant.

Ton fils, ô Virgée de clémence!
Grava son empreinte dans toi;
Il te donna l'amour immense,
Et si petit pour nous, pour moi.

O Jésus! mon divin-Frère,
Non content de mourir pour nous,
Vous nous donâtes votre mère;
Comble d'amour! présent bien doux!

Tous les âtres saints, l'enfance,
L'humble, le pauvre, l'orphelin,
En toi, Marie, ont confiance,
Et des cieux ta leur tendis la main.

Agonisants, tu nous consoles,
Tu rends nos cœurs, nos fronts joyeux;
Et, par tes suaves paroles,
Déjà tu nous fais voir les cieux.

EN HONNEUR D'OCÉANIE.

MOUVEMENT COMMERCIAL DE PAPEETE.

Marchandises importées et exportées du 11 au 24 avril 1866.

IMPORTATIONS.

Pour le trois mats barque française Taurin. — A. W. Hort, 356 sacs farine, 50 caisses vermouth, 50 caisses salade, 30 caisses oranges, 100 caisses de laits, 5 caisses d'œufs confits, 150 caisses sardines.

Pour le brig-goel anglais Annie Laurie. — A. W. Hort, 20,000 kilogr. sucre, 2,500 kilogr. riz, 100 kilogr. coton, 50 kilogr. vires cuivres, basses etches et cochenilles.

Pour la goëlle du Protect. Tamar. — D. Blacket, 7,500 litres huile de coco.

Pour le brig-goel du Protect. Surprize. — A. W. Hort, bois à brûler.

Pour le brig-goel anglais Annie Laurie. — J. Brander, 4,000 kilogr. porcs.

Pour la goëlle du Protect. Daniel Snow. — A. W. Hort, 3,000 litres huile de coco, 11 porcs.

Pour la goëlle du Protect. Morning Star. — J. Brander, 1,500 litres huile de coco.

— W. Johnson, 20 porcs, 50 volailles, 1,500 cocons.

EXPORTATIONS.

Pour la goëlle américaine Jarenta. — Gibson et C^e, 450,000 oranges, 1,000 cocons, valeur 14,075 francs.

Pour le brig-goel du Protect. Surprize. — A. W. Hort, bois de construction; valeur 5,000 francs.

Pour la goëlle du Protect. Sylph. — J. Brander, 20 sacs farine, 10 sacs riz, marchandises diverses; valeur 1,500 francs.

